



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC

P 07
Une bonne dose d'avenir :
ensemble, agissons pour
renforcer vos équipes!

P 22
Remue-méninges :
la créativité en équipe

P 29
Un pharmacien
et une pharmacienne
nommés coroners

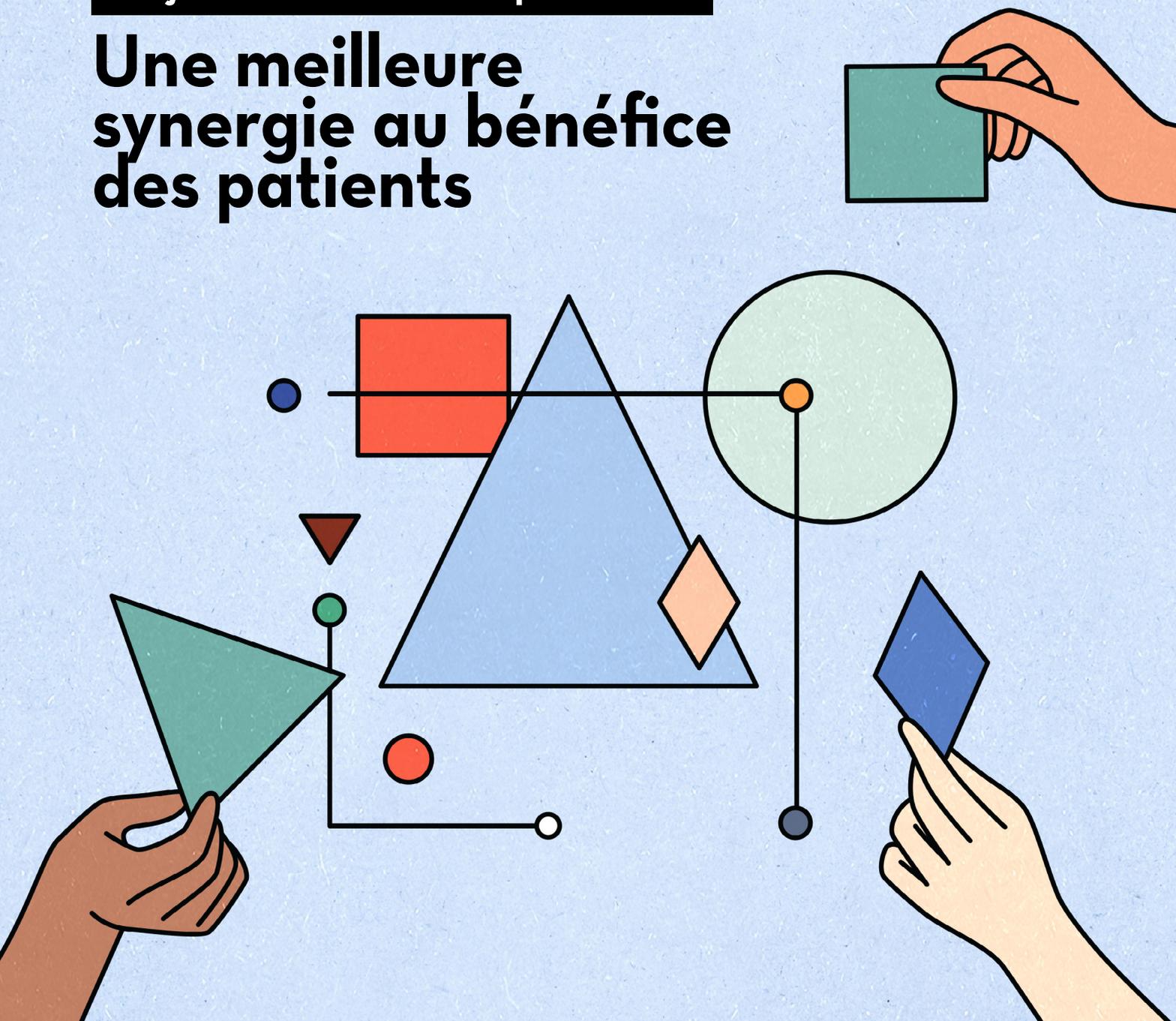
VOL. 14 N° 02
HIVER 2025

L'INTERACTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

Projets collaboratifs en pharmacie

Une meilleure synergie au bénéfice des patients



La gestion privée pour les pharmaciens

Des conseils intègres et objectifs
pour une planification financière réussie.

Achat et vente de pharmacie

Offre exclusive
personnalisée

Solutions d'investissement

Fiscalité

CELIAPP et achat
d'une première propriété

Planification successorale



Contactez un conseiller



Actionnaire de fdp depuis 1988





NOUS SOMMES DEVENUS INCONTOURNABLES

Par Jean-François Desgagné – Président

Pendant mes premières décennies comme pharmacien, il ne se passait pas une journée sans que je rencontre un patient pour qui j'aurais pu faire plus, mais pour lequel j'étais bloqué, car les lois m'empêchaient d'agir. Ces situations étaient frustrantes tant pour les patients, obligés de consulter un autre professionnel, que pour moi. Je me disais : « Si j'ai les compétences pour réaliser une tâche, pourquoi m'en empêche-t-on ? »

C'est une question qui ne se posera plus et une frustration que nous ne vivrons plus, comme pharmaciens et pharmaciennes, car nous sommes devenu(e)s incontournables.

Pendant qu'aux États-Unis des centaines de pharmacies ferment leurs portes ou font faillite et qu'en France, les programmes universitaires de pharmacie peinent à combler leurs places, le Québec fait figure de proue. Nous sommes aujourd'hui à l'avant-garde dans l'exercice de la pharmacie au Canada et dans le monde.

Lorsque les règlements découlant du projet de loi n° 67 seront adoptés, nos opportunités professionnelles seront beaucoup plus en adéquation

avec notre formation et les besoins de la population. Nous pourrions prolonger les ordonnances en fonction de notre jugement, sans limite de temps. Nous pourrions prescrire des médicaments à nos patient(e)s ayant des problèmes de santé courants même s'ils n'ont pas reçu de diagnostic par un professionnel habilité. Les pharmaciens détenteurs de la maîtrise en pharmacothérapie avancée seront désormais plus utiles que jamais. Ils et elles pourront agir proactivement auprès de leurs patient(e)s ayant un état de santé instable ou à risque de préjudice élevé, sans avoir à le faire dans le cadre d'une entente de pratique avancée en partenariat.

Nous aurons de l'autonomie, des opportunités, un grand impact.

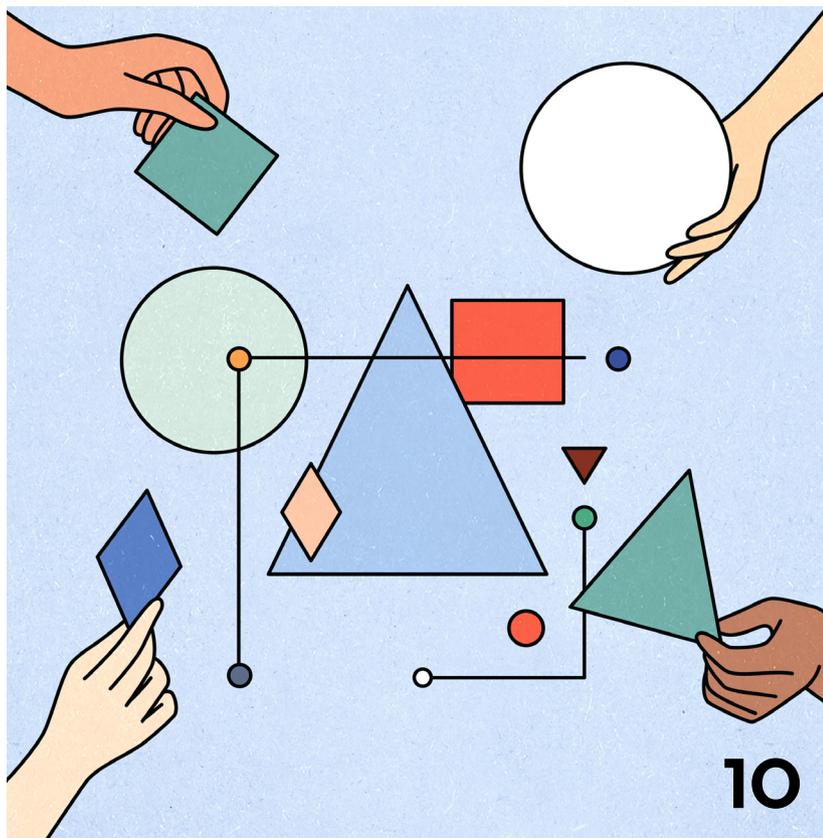
Je sais que vous êtes nombreux et nombreuses à vous réjouir de cette avancée. Vous êtes venu(e)s me voir par dizaines lors des événements auxquels j'ai assisté ces dernières semaines. Vous m'avez confié avoir rêvé à une telle autonomie professionnelle, sans jamais véritablement y croire. J'ai eu droit à des remerciements, à des poignées de main, à des applaudissements. J'accueille ces marques d'appréciation avec beaucoup

d'humilité, car soyez certain(e)s que de telles réussites sont toujours le fruit du travail d'une merveilleuse équipe.

Je sais également que ces nouvelles responsabilités ne font pas consensus. Les conditions de travail ne sont pas toujours idéales, la pénurie de main-d'œuvre et les enjeux d'organisation étant bien présents. À ces pharmaciens(ne)s, je dis : « Nous serons là pour vous ». Tant l'Ordre que les facultés et associations partenaires sont déjà à pied d'œuvre pour prévoir des formations, des guides, des communications sur les responsabilités à venir. Une campagne est en cours pour attirer la relève d'ATP et de technicien(ne)s en pharmacie. Une autre est en planification pour rappeler à la population de planifier ses déplacements à la pharmacie. Vous ne serez pas seul(e)s.

La dernière décennie a été celle des pharmaciens et pharmaciennes, la prochaine le sera également. Plus jamais nous ne dirons à un patient ou à une patiente : « J'aurais aimé vous aider, mais la loi m'en empêche... ».

Merci pour votre engagement. Merci de prendre soin des patient(e)s. La population a besoin de vous. ◀



PROJETS COLLABORATIFS EN PHARMACIE: UNE MEILLEURE SYNERGIE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS

▶ ÉDITORIAL

- 3 Nous sommes devenus incontournables

▶ ACTUALITÉS

- 6 Retour sur la 153^e assemblée générale annuelle!
- 7 Une bonne dose d'avenir : ensemble, agissons pour renforcer nos équipes!
- 8 Bienvenue aux 54 nouveaux pharmaciens!

▶ DOSSIER

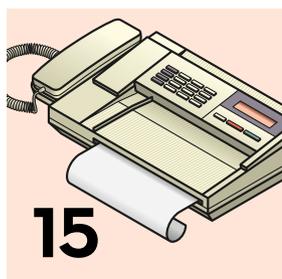
- 12 Projet OSCAR: pour que le parcours du patient ne soit plus celui du combattant
- 15 GMF de L'Assomption: des tonnes de (télé)copies...
- 17 Un projet collaboratif: des étapes cruciales pour s'y retrouver

▶ ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- 20 La protection des stagiaires en milieu de travail : quelles sont vos obligations ?

▶ PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- 22 Remue-méninges : la créativité en équipe!



- 26** **Question de pratique**
Quelles sont les bonnes pratiques pour communiquer par messagerie instantanée avec mes patient(e)s ?
- 28** Le petit monde de Clément

▶ **REGARD SUR LA PHARMACIE**

- 29** Un pharmacien et une pharmacienne nommés coroners

L'INTERACTION

ÉDITEUR

Ordre des pharmaciens du Québec
266, rue Notre-Dame Ouest, bureau 301
Montréal (Québec) H2Y 1T6
Téléphone : 514 284-9588
Sans frais : 1 800 363-0324
Courriel : communic@opq.org
www.opq.org

RÉDACTRICE EN CHEF

Julie Villeneuve

COORDONNATRICE

Valérie Verville

COLLABORATEURS À CE NUMÉRO

Guylaine Bertrand, Jannie Jacques, Guillaume Leduc, Noémie Léveillé, Marie-Ève Martel, Katia Vo

GRAPHISME

www.gbdesign-studio.com

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Roy

PUBLICITÉ

Cynthia Fournelle, CPS Média
Téléphone : 450 227-8414, poste 318
echampagne@cpsmedia.ca
Poste publication 40008414

Dépôt légal, 4^e trimestre 2024
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1918-6789

ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

L'Ordre des pharmaciens du Québec a pour mission de veiller à la protection du public en encourageant les pratiques pharmaceutiques de qualité et en faisant la promotion de l'usage approprié des médicaments au sein de la société. Il regroupe plus de 10 000 pharmaciens. Plus de 7 000 d'entre eux exercent à titre de salarié ou de propriétaire dans plus de 1 900 pharmacies communautaires et plus de 1 600 pratiquent au sein des établissements publics de santé du Québec. Près de 900 pharmaciens œuvrent notamment à titre d'enseignant ou pour des organismes publics, associatifs ou communautaires.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-François Desgagné

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. La reproduction d'extraits est autorisée pour usage à l'interne seulement avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte original. Toute autre demande de reproduction doit être adressée à la Direction des communications de l'Ordre par écrit. Ce document est disponible en ligne au www.opq.org



Imprimé sur du papier Rolland Enviro100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Eco-Logo, procédé sans chlore, FSC® recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

RETOUR SUR LA 153^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE!

LA 153^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DE L'ORDRE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE DERNIER. PLUS DE 270 MEMBRES ONT ASSISTÉ À L'ÉVÉNEMENT QUI S'EST DÉROULÉ À DISTANCE.

Le président, Jean-François Desgagné, en a profité pour aborder les grands dossiers qui ont occupé l'équipe de l'Ordre en 2023-2024, notamment l'exercice de planification stratégique, le Plan Santé et le projet de loi 67, la pénurie de pharmaciens et de personnel technique et la révision de l'ARM France-Québec.

Au cours de la dernière année, l'Ordre s'est aussi positionné davantage sur des enjeux touchant la protection du public, notamment pour :

- Dénoncer les pratiques commerciales des fabricants de médicaments visant à traiter l'obésité;
- Limiter et surveiller l'accès aux pochettes de nicotine;
- Mettre en garde la population au sujet des cliniques de thérapies de vitamines par intraveineuse.



Pendant l'AGA, la directrice générale de l'Ordre, Manon Lambert, a également présenté les résultats de la consultation sur la cotisation et les états financiers de l'Ordre. Les membres ont approuvé la hausse de rémunération des administrateur(trice)s et membres de comités de l'Ordre, l'ajustement de l'échelle salariale du président et la nomination de la firme PricewaterhouseCoopers comme auditeur de l'Ordre pour l'exercice financier 2024-2025.

UN DÉPART QUI NE PEUT PASSER SOUS SILENCE

Le président en a profité pour saluer et rendre hommage à Manon Lambert qui a annoncé son départ à la retraite en juin prochain. L'hommage du président a été touchant et les bons mots ont fusé de la part des participant(e)s.



EN SAVOIR PLUS

Pour tout savoir sur les activités de l'Ordre pour l'année 2023-2024, consultez le **rapport annuel** disponible dans la section « Documentation » de notre site Web.

<https://www.opq.org/materiel-documentation/rapport-annuel-2023-2024/>

UNE BONNE DOSE D'AVENIR : ENSEMBLE, AGISSONS POUR RENFORCER NOS ÉQUIPES !

Nous savons que la pénurie de main-d'œuvre en pharmacie complique votre quotidien. Pour répondre à ce défi, l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.), l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie (AQATP), l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ) et l'Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec (ABCPQ) lancent la campagne *Une bonne dose d'avenir*.

Cette campagne vise à encourager les jeunes à se tourner vers les formations d'assistant technique (DEP) et de technicien en pharmacie (DEC), des rôles essentiels pour vous soutenir dans vos tâches quotidiennes.

Actuellement, les inscriptions dans ces formations sont en baisse et d'autres secteurs attirent les jeunes. Mais ensemble, nous avons décidé d'agir pour faire connaître les avantages de ces métiers et attirer de nouveaux talents. Grâce à cette campagne, nous augmentons la visibilité de ces carrières dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les jeunes peuvent découvrir tous les détails sur le site coloré et dynamique bonnedosedavenir.ca : exemples de tâches, profil recherché, avantages et lieux de formation.

Vous pouvez jouer un rôle clé dans cette campagne. Beaucoup de jeunes découvrent ces métiers grâce à un proche qui travaille en pharmacie. Parlez-en autour de vous, partagez la campagne, et contribuez à bâtir l'avenir des équipes de pharmacie! ◀



LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE

Assistance juridique



Enquête salariale



Soupers conférence et congrès



Outils cliniques



Adhérez maintenant
appsq.org



BIENVENUE AUX 54 NOUVEAUX PHARMACIENS!

Abid, Amal
 Adou, Lidji Aské Rosalie
 Ahouansou, Sènamin Skevie
 Aissa, Moncef
 Ajman, Heba
 Al jundi, Alia
 Amar, Reine
 Atalla, Lydia
 Atique, Arafat
 Boulianne, Catherine
 Bourbia, Brahim
 Chetouane, Kahina
 Chouman, Victoria
 Dakir, Oumniya

Dandan, Hiba
 Djoukam Mbuko, Boris
 Dumaine, Victoria
 El Gamal, Ahmed
 El Ghazi, Chakib
 El Khiraoui, Abderahmane
 Farhat Nehme, Maya
 Franzoni Maioral, Mariana
 Gagné, Laura
 Gao, Claire
 Gruscoksi de Paula, Bruna
 Hadj Arab, Ibtissem
 Henneberry, Joel
 Kahwa, Khadiga

Khouri, Rami
 Labib, Mariam
 Lac Wing Hoy, Sébastien
 Lavaud, Vensley Vendy
 Lavigne, Mariève
 Lavoie, Alexis
 Li, Kelvin
 Lyoubi Idrissi, El Hassan
 Malo, Marc-Olivier
 Medjeddoud, Meriem
 Mickus, Vyolène
 Moindrot-Zilliox, Salomé
 Nader, Thierry
 Nguyen, Naomi

Philippe, Damien
 Plusquellec, Ève
 Prostakova, Oksana
 Roy, Juliette
 Saba, George
 Shehata, Christina
 Siafa, Yasmeeen
 Stanislas, Astinaa
 Thouin, Mandoline
 Tremblay, Alexandre
 Yezid, Katia
 Zhou, Yu Qi



PHARMA TRANSAC
 INC.
 COURTIER EN PHARMACIE

LES SPÉCIALISTES DE LA
PHARMACIE INDÉPENDANTE



ÊTRE BIEN REPRÉSENTÉ FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE!

AVEC TOUT PRÈS DE 300 TRANSACTIONS DE PHARMACIE RÉALISÉES PARTOUT AU QUÉBEC ET PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR VOUS FAIRE CONSEILLER.

PHARMACIEN(NE) PROPRIÉTAIRE

Vous songez vendre? Laissez-nous, confidentiellement, vous donner notre opinion sur la valeur marchande de votre pharmacie. Avant d'accepter une offre, surtout si peu d'acheteurs ont été sollicités, n'hésitez pas à nous consulter, sans engagement et sans frais, afin d'être certain de vendre à un prix raisonnable. Avec l'expérience que nous cumulons, nous avons presque tout vu. Nous travaillons avec toutes les bannières et nous sommes en mesure de bien vous conseiller AVANT et PENDANT le processus de vente. Être représenté par une personne qui s'occupe seulement de vos intérêts et qui n'a pas de conflit d'intérêt parce qu'elle représente en même temps, soit l'acheteur, soit la bannière, fait toute la différence.

POUR LES PHARMACIENS(NES) QUI SOUHAITENT DEVENIR PROPRIÉTAIRES

Puisque les dossiers de vente demeurent confidentiels, communiquez avec nous et toutes les bannières et intervenants de l'industrie afin de vous faire connaître. Faire savoir à l'industrie que vous êtes à la recherche est primordial. Vous ne savez pas qui vous présentera le BON dossier. Vous avez des questions concernant l'acquisition d'une pharmacie, appelez-nous! C'est gratuit et confidentiel.

pharmatransac.com

MARC JARRY

Bur. : **514 529-7370**
 Cell. : **514 771-7370**

PASCAL BOURQUE

Bur. : **418 619-0637**
 Cell. : **418 254-8350**

Le syndic enquête : à quoi s'attendre ?



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous



Qui peut demander
une enquête ?



Qu'est-ce qui
détermine si elle
est recevable ?



Qui est au courant
qu'une enquête
est en cours ?



Si je suis visé par
une enquête, serai-je
informé de ce qu'on
me reproche ?



Que vous soyez visé par une enquête ou encore simplement contacté par le syndic au sujet d'une situation, ce dépliant répond aux questions fréquentes en vous présentant brièvement chacune des étapes du déroulement d'une enquête.

Consultez-le au **opq.org** !

PROJETS COLLABORATIFS EN PHARMACIE : UNE MEILLEURE SYNERGIE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS

Par Marie-Ève Martel, 37^e AVENUE

12

PROJET OSCAR : POUR QUE LE PARCOURS DU PATIENT
NE SOIT PLUS CELUI DU COMBATTANT

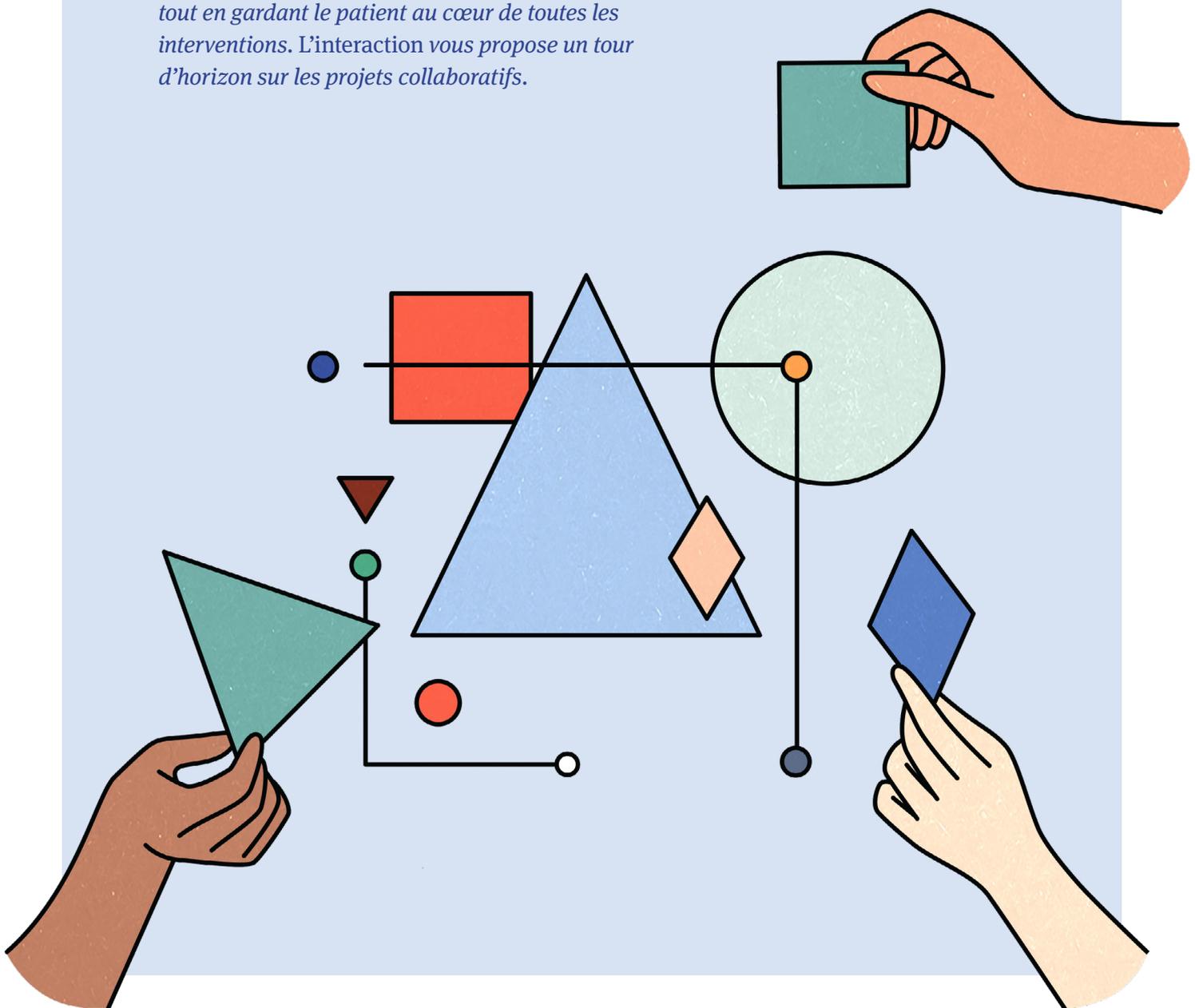
15

GMF DE L'ASSOMPTION : DES TONNES DE (TÉLÉ)COPIES...

17

UN PROJET COLLABORATIF :
DES ÉTAPES CRUCIALES POUR S'Y RETROUVER

Des situations toujours plus complexes viennent bouleverser l'environnement dans lequel travaillent les pharmaciens. Que ce soit en GMF, en pharmacie communautaire ou en établissement de santé, la collaboration avec d'autres professionnels du réseau s'impose de plus en plus comme une voie incontournable pour surmonter ces nouveaux défis tout en gardant le patient au cœur de toutes les interventions. L'interaction vous propose un tour d'horizon sur les projets collaboratifs.



PROJET OSCAR : POUR QUE LE PARCOURS DU PATIENT NE SOIT PLUS CELUI DU COMBATTANT

Par Marie-Ève Martel, 37^e AVENUE



L'accès au réseau de la santé est un enjeu préoccupant depuis de nombreuses années. Avec un nombre croissant de patients orphelins et des médecins qui partent à la retraite, il fallait trouver une manière de mieux répondre aux besoins des patients.

«Si les pharmaciens en GMF et en milieu communautaire interviennent davantage pour gérer de manière autonome des situations en lien avec la pharmacothérapie, les infirmières pourraient voir plus de patients distincts atteints de maladies chroniques et diversifier leurs interventions en amont de l'équipe médicale.»

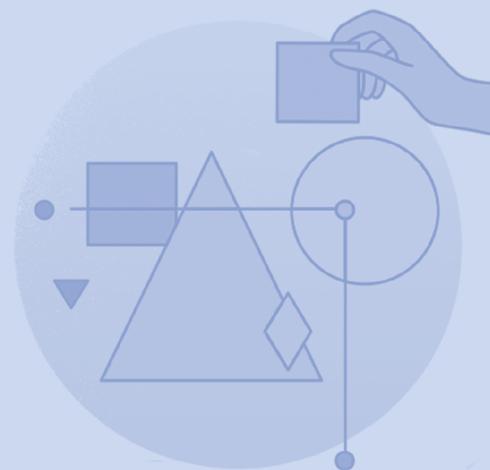
— *Georges-Émile Bourgault*

Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, cette prémisse a mené à des travaux de révision des rôles et des responsabilités des professionnels de la santé afin qu'ils interviennent davantage en amont d'une consultation médicale. Le projet de recherche OSCAR¹ avait comme objectif d'en évaluer l'impact.

En observant les tâches réalisées par différents professionnels de la santé, les instigateurs du projet ont découvert que beaucoup trop de temps et d'énergie était investi à gérer la médication de patients, que ce soit pour des ajustements médicamenteux, la gestion des effets indésirables ou encore la gestion des communications, incluant les télécopies.

L'hypothèse de départ était simple : si chaque professionnel de la santé intervient au maximum de son champ d'exercice, la capacité de l'équipe à répondre à plus de besoins des patients devrait s'améliorer.

«On s'est dit : si les pharmaciens en GMF et en milieu communautaire interviennent davantage



pour gérer de manière autonome des situations en lien avec la pharmacothérapie, les infirmières pourraient voir plus de patients distincts atteints de maladies chroniques et diversifier leurs interventions en amont de l'équipe médicale. On a donc le potentiel de créer un accès pour des patients supplémentaires et pour répondre à davantage de besoins», résume Georges-Émile Bourgault, chef adjoint des soins pharmaceutiques au CIUSSS.

À CHACUN SON RÔLE

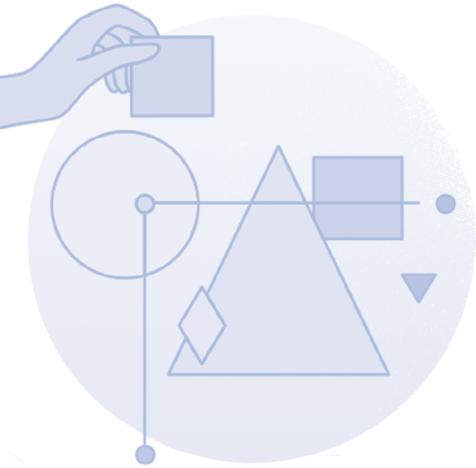
Certaines interventions ont aussi été revues. «Il y a un surinvestissement d'efforts auprès d'un petit nombre de patients, dont certains ont une condition stable, au détriment d'un plus grand nombre qui n'ont pas accès du tout aux services», indique Dominique Chrétien, cheffe du département de pharmacie au CIUSSS.

«La clé a été de s'assurer qu'on travaillait la trajectoire de soins et les outils de communication avec les professionnels concernés, autour d'une vision commune : répondre aux besoins du patient», précise Georges-Émile Bourgault.

Ainsi, en quelques mois, les rôles et responsabilités de chaque professionnel de la santé ont été revus et clarifiés pour mieux orienter les patients. Les pharmaciens communautaires ont d'ailleurs indiqué qu'ils interviendraient davantage dans l'ajustement de médicaments en ayant des attentes clarifiées et en sachant comment se référer au pharmacien en GMF au besoin.

«Il était aussi important pour nous d'impliquer les patients, explique Dominique Chrétien. Avec la Direction des soins infirmiers, nous avons conçu un outil pour les accompagner dans l'autogestion de leur maladie, et également pour les aider à savoir quel professionnel consulter et quand.»

¹ Optimisation de la trajectoire de soins par la collaboration interprofessionnelle afin d'améliorer l'accès aux soins dans le réseau de première ligne



Les résultats sont probants : [...] lorsque les pharmaciens gèrent un maximum de situations pharmacothérapeutiques, les infirmières voient jusqu'à 40 % plus de patients distincts.

Les résultats sont probants : le projet de recherche OSCAR a démontré que lorsque les pharmaciens gèrent un maximum de situations pharmacothérapeutiques, incluant l'ajustement médicamenteux, les infirmières voient jusqu'à 40 % plus de patients distincts. De plus, les IPS et les médecins voient quant à eux jusqu'à 4,5 patients de plus par jour.

Devant le succès de la démarche, le modèle de collaboration étudié est en cours de déploiement dans d'autres GMF sur le territoire du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Il est à aussi l'origine de l'intégration d'un pharmacien à la clinique d'urgence mineure Jeffery Hale, au Pôle Santé mentale du GAP et dans la clinique d'IPS de la région de Québec. ◀



QU'EST-CE QU'UN PROJET COLLABORATIF ?

Dans un contexte d'offre de soins et services, un projet collaboratif est une démarche unissant les forces et les talents de plusieurs parties prenantes - pharmaciens, autres professionnels de la santé, chercheurs et, parfois même, les patients.

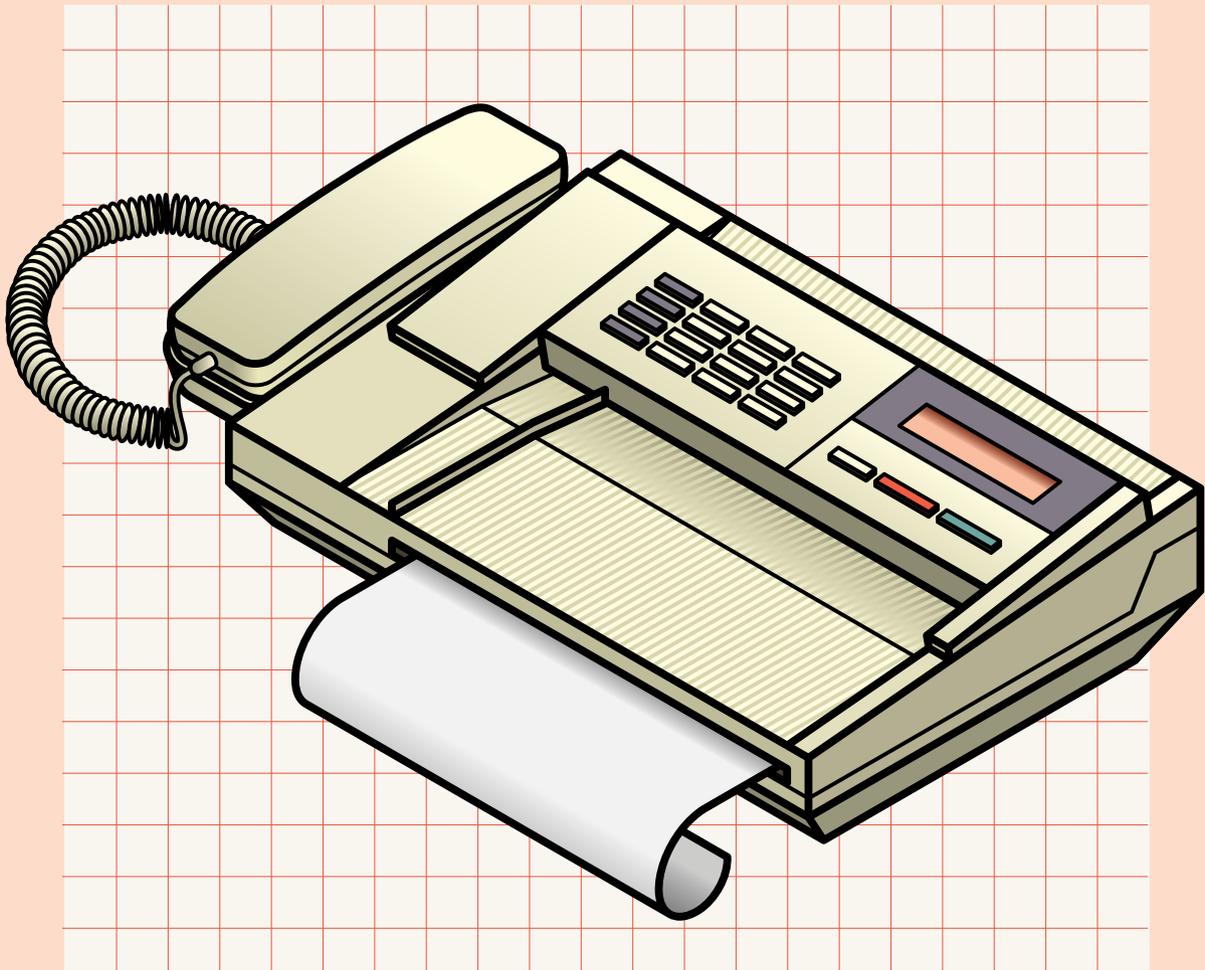
Mus par une vision et des objectifs communs, les projets collaboratifs sont caractérisés par le travail en équipe de plusieurs acteurs n'occupant pas nécessairement les mêmes fonctions ou qui ne jouent pas le même rôle.

Dans le réseau de la santé, la collaboration vise souvent à optimiser les soins aux patients, à améliorer l'efficacité des traitements et à répondre à des problèmes de santé publique. Ce type de projet repose sur la communication ouverte, le partage de ressources et le respect des compétences de chaque acteur.

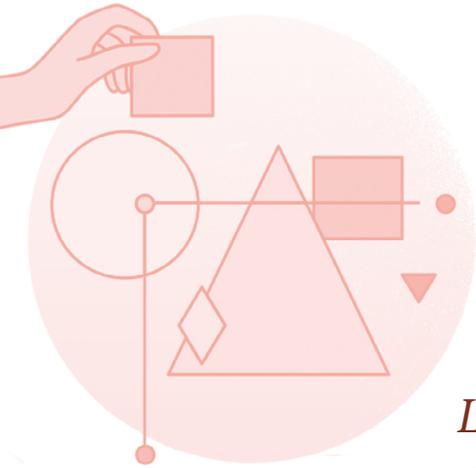
Les projets collaboratifs sont particulièrement importants pour favoriser l'interdisciplinarité, améliorer la qualité des soins et élaborer des solutions adaptées aux besoins de santé évolutifs de la population.

GMF DE L'ASSOMPTION : DES TONNES DE (TÉLÉ)COPIES...

Par Marie-Ève Martel, 37^e AVENUE



Le système de santé fait parfois l'objet de railleries pour son utilisation anachronique des télécopieurs, encore aujourd'hui. Et plusieurs de ses acteurs concèdent que le nombre de télécopies échangées dans une journée pourrait être revu à la baisse.



La responsabilisation du patient a aussi été favorisée pour diminuer les communications inutiles.

C'est notamment le cas au groupe de médecine de famille (GMF) de L'Assomption, qui est allé au-devant du problème et a mis en place une nouvelle procédure visant à limiter le nombre de télécopies circulant entre ses différents professionnels.

Compte tenu du nombre élevé de télécopies reçues chaque jour, il existait une crainte qu'une urgence passe inaperçue. C'est sans compter la lourdeur administrative qui accompagnait la gestion de toute cette paperasse, « un temps qui pourrait être mieux utilisé par les médecins et les pharmaciens », souligne Julie-Anne Filthaut, pharmacienne au GMF et en milieu communautaire.

« Personne n'aime les fax, mais on ne semblait pas capable de s'en passer », explique-t-elle.

La professionnelle a remarqué que beaucoup de télécopies étaient acheminées de part et d'autre quand d'autres formes de communications auraient pu être utilisées.

« Par exemple, lorsque la prescription d'un patient vient à échéance, cela veut souvent dire pour son médecin qu'il est temps de le rencontrer pour un suivi, relate la pharmacienne. Mais le patient appelle la secrétaire du médecin. Celle-ci lui mentionne que le pharmacien doit envoyer

par télécopie une demande de renouvellement. Ensuite, le médecin signe la télécopie et informe sa secrétaire qu'il doit revoir ce patient, donc on entre dans son dossier une deuxième fois. »

Un comité régional de médecins a été créé pour évaluer la situation et relever les irritants liés à l'envoi d'un trop grand nombre de télécopies. Les recommandations émises à la suite des recherches effectuées ont donné naissance au projet du GMF de L'Assomption en novembre 2021.

« On a convié tous les pharmaciens du territoire à une rencontre virtuelle où on leur a expliqué notre projet. On leur a fourni la documentation et on leur a parlé de la marche à suivre », relate Julie-Anne Filthaut, qui a également obtenu la bénédiction du comité régional sur les services pharmaceutiques et du Département régional de médecine générale de sa région pour le déployer à l'échelle de Lanaudière à l'hiver 2022. Ces deux instances ont signé une lettre faisant état des recommandations assurant le succès de l'initiative.

Il a été déterminé que, selon la priorité de la demande, un code serait apposé sur la communication par le pharmacien, indiquant le délai de réponse souhaité (P1, P2, P3). Les cas les plus urgents, codifiés P1, sont préférablement traités par téléphone. Un aide-mémoire a aussi été élaboré pour guider les professionnels vers les bonnes ressources plutôt que d'envoyer des télécopies.

« L'idée, c'est que, quand une prescription est échue, les patients atteints de maladies chroniques devraient prendre rendez-vous avec leur médecin, et le pharmacien devrait prolonger la prescription jusqu'à la date du rendez-vous, explique Julie-Anne Filthaut, reprenant l'exemple mentionné précédemment. On évite des va-et-vient inutiles et des communications superflues. »

La responsabilisation du patient a aussi été favorisée pour diminuer les communications inutiles.

Depuis, le projet de réduction des télécopies a été intégré dans d'autres régions, comme la Montérégie et les Laurentides, de même qu'à plus petite échelle dans d'autres secteurs. ◀

UN PROJET COLLABORATIF : DES ÉTAPES CRUCIALES POUR S'Y RETROUVER

Par Marie-Ève Martel, 37^e AVENUE

S'il est ambitieux et qu'il génère beaucoup d'attentes auprès de toutes les parties prenantes, un projet collaboratif peut être intimidant. Une bonne préparation et une mise en place structurée sont toutefois garantes de son succès.

CERNER LA PROBLÉMATIQUE

Prendre le temps de bien connaître la problématique à laquelle on s'attaque permettra de mieux planifier le projet à mettre en place pour la résoudre et, surtout, d'éviter des détours et des pertes de temps.

«De notre côté, avant de lancer tout projet d'amélioration dans une pharmacie, on réalise un diagnostic complet, souligne Martin Leroux, consultant en pharmacie et président de Meliora Stratégie. On dresse un état de situation, on réalise des entrevues avec le personnel, et ce n'est qu'à partir de tout ce qu'on a mesuré et de nos observations qu'on se fait une opinion sur le problème.»

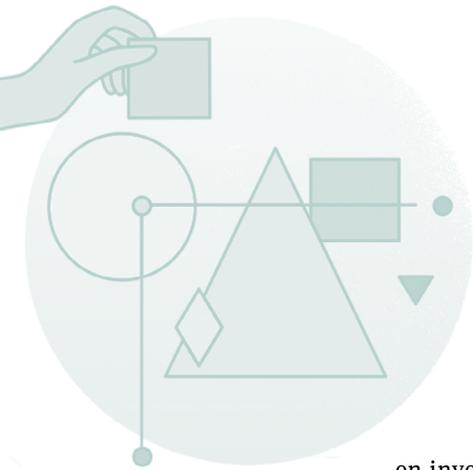
«C'est un peu comme un médecin, poursuit le consultant. Avant de prescrire un médicament, il va faire passer un examen à son patient et effectuer

sa propre analyse pour proposer le traitement approprié.»

Par exemple, avant d'implanter le projet OSCAR, le CIUSSS de la Capitale-Nationale avait relevé que la gestion de la médication accaparait énormément de temps, principalement pour ajuster le dosage et gérer des effets secondaires indésirables. L'équipe en place a choisi de revoir l'organisation du travail pour permettre aux pharmaciens de s'occuper de ces tâches, dont les autres professionnels de la santé seraient libérés, retirant ainsi du temps pour d'autres occupations.

CHOISIR LA BONNE CIBLE

Les gens sont pressés, reconnaît d'expérience Martin Leroux. «Ils n'ont pas de temps, ils veulent que les choses s'améliorent, que ça bouge, mais



en investissant le moins de temps et d'argent possible.»

« C'est facile de vouloir améliorer de petites choses, mais est-ce qu'on cible la bonne chose ? Il faut voir si l'investissement qu'on fait, en temps, en argent et en ressources, nous donne un bon rendement. Parfois, il vaut mieux s'attaquer à quelque chose de plus gros, mais qui va donner de meilleurs résultats. »

Dans sa pratique, Martin Leroux a relevé que, très souvent, de nombreuses étapes « à valeur non ajoutée » peuvent être retirées pour augmenter l'efficacité du travail d'équipe.

C'est notamment le cas pour l'automatisation des procédures. « On réalise que les membres de l'équipe effectuent beaucoup de déplacements inutiles, qui leur coûtent plusieurs minutes à chaque transaction ou presque, dit-il. Il faut prendre le temps de voir quels déplacements peuvent être coupés, mais pour être certains de s'attaquer au bon problème, il faut consulter les gens qui les effectuent. »

FAIRE PARTICIPER LES PARTIES PRENANTES

Avant de démarrer le projet, il importe de réunir toutes les personnes qui seront engagées dans sa mise en place ou touchées par celle-ci et de déterminer le rôle et les tâches qui reviendront à chacune.

« C'est important aussi de communiquer ce qui s'en vient, mentionne Martin Leroux. Il faut que toute l'équipe, que tout le monde sache la suite, même si c'est une simple intervention. »

Il est possible que des intervenants fassent des suggestions ou soulèvent des angles morts qui n'avaient jusqu'alors pas été considérés. Dans certains cas, cela signifie un retour à la planche à dessin; dans d'autres, le projet pourrait être amélioré, voire grandement bonifié.

Selon Georges-Émile Bourgault, pharmacien

« Tous les intervenants consultés s'entendent : la communication est la clé de voûte de tout projet collaboratif. »

et chef adjoint des soins pharmaceutiques au CIUSSS de la Capitale-Nationale, il était nécessaire de mettre à contribution dès le départ les médecins, les pharmaciens, les infirmières et les infirmières praticiennes spécialisées dans les travaux à l'origine du projet OSCAR.

« La clé était de travailler directement avec eux quand on élaborait des outils de communication qui les concernaient, dit-il. La gestion participative, c'est d'aller chercher les bonnes personnes. »

Surtout, l'adoption d'une vision et d'objectifs communs, dès le départ, est garant de succès. « Chaque professionnel a contribué à comprendre et à faire comprendre à ses pairs quel serait leur rôle dans la nouvelle trajectoire », note sa collègue Dominique Chrétien, cheffe du département de pharmacie au CIUSSS.

« C'est encore de se rappeler pourquoi on fait tout ça : pour le patient, renchérit M. Bourgault. Quand on s'en souvient, on travaille plus facilement dans la même direction. »

ESSENTIELLE COMMUNICATION

Tous les intervenants consultés s'entendent : la communication est la clé de voûte de tout projet collaboratif.

Martin Leroux se souvient d'un cas où le pharmacien n'avait pas informé son équipe de la mise en place d'un projet, et qui de surcroît n'était pas présent lorsque le consultant s'est pointé pour lancer le tout. « Les gens ne comprenaient pas, et il a fallu prendre le temps d'expliquer. Ce n'était pas l'idéal », témoigne-t il.

Dans le cas d'un projet de réduction des télécopies au GMF de L'Assomption, il a été choisi de faire circuler l'information et une présentation en ligne afin de rendre les informations accessibles en tout temps, compte tenu des horaires différents de chaque professionnel et de leur agenda chargé.

« Nous avons aussi communiqué par courriel via l'infolettre du CRSP, dans les réseaux intranet et des groupes Facebook de professionnels », indique Julie-Anne Filthaut, pharmacienne au GMF de L'Assomption et en milieu communautaire qui s'est aussi assurée de l'intérêt des médecins et des autres professionnels à prendre part au projet avant de le mettre en branle.

« Le réseautage, c'est vraiment le nerf de la guerre, surenchérit la pharmacienne. Il faut faire passer le message, le rendre accessible pour que tout le monde soit au courant et embarque dans la démarche. »

CONVAINCRE LES PLUS RÉFRACTAIRES

Enfin, Julie-Anne Filthaut rappelle que la résistance au changement sera toujours présente au sein des groupes. « On s'y attendait, on le savait, confie-t-elle. La meilleure façon de procéder, c'est d'informer, de dire pourquoi on entreprend la démarche. Malgré tout, il va toujours demeurer un certain pourcentage de gens qui seront réfractaires. Il ne faut pas que ça nous empêche d'aller de l'avant. »

Martin Leroux persiste et signe : une communication efficace et fluide permettra de réduire ce facteur au maximum. « Un projet collaboratif suppose que tout le monde s'investit, rappelle-t-il. Il faut donc communiquer dès le départ les objectifs du projet et les attentes. »

Et en les faisant contribuer au projet, en leur confiant certaines tâches et en leur expliquant pourquoi cette option est retenue, les parties prenantes ont un sentiment de contrôle sur la situation, ce qui allège l'opposition.

« Pour mettre les gens plus réfractaires de notre côté, on peut aussi commencer par de petites actions positives, avec des résultats rapides, qui vont montrer les bienfaits des changements », suggère Martin Leroux.

FAIRE LE POINT RÉGULIÈREMENT

Bien qu'il ait été planifié, le projet doit être réévalué à quelques reprises en cours de route. Cela permet de s'assurer que les hypothèses de départ se concrétisent ou non et de corriger le tir en cas d'imprévus.

« La première étape, c'est de passer par les bons canaux, résume Julie-Anne Filthaut. Ensuite, quand nous avons commencé à communiquer l'information et les procédures, nous avons tenu des rencontres périodiques pour voir où on s'en allait et pour déterminer les prochaines étapes. »

Ces bilans ponctuels ont mené, dans le projet de réduction des télécopies, à l'élaboration d'outils qui ont facilité la participation de tous les professionnels concernés, notamment des algorithmes et des aide-mémoires destinés aux assistants techniques en pharmacie et aux adjointes administratives en GMF. « On aurait dû en faire dès le jour un, mais on n'y avait pas pensé ! » confie Julie-Anne Filthaut.

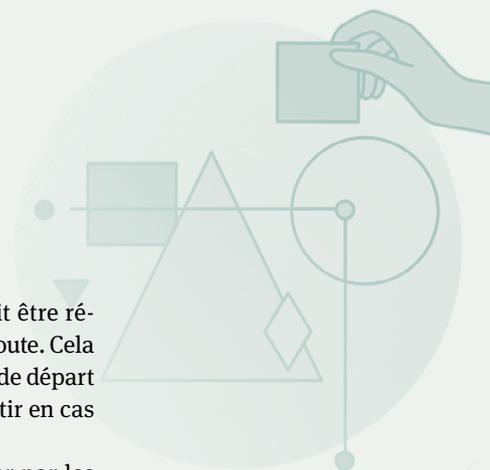
Martin Leroux recommande de déterminer, avant même de mettre en branle le projet, quels indicateurs pourront être mesurés pendant son déroulement. « On pourra y revenir à plusieurs reprises pour déterminer si les efforts vont dans le bon sens, si on est sur la bonne piste », dit-il.

Surtout, ces bilans ponctuels confèrent au projet une agilité indispensable pour s'adapter aux imprévus.

DRESSER UN BILAN FINAL

Une fois le projet terminé, ou en voie de l'être, prendre le temps de réaliser un bilan permet de constater le travail accompli et les progrès engendrés. Cette analyse rétrospective a pour avantage de donner un regard d'ensemble sur le projet et de mettre la table pour de futures autres démarches, si besoin est.

Le projet OSCAR l'a démontré : si les professionnels interviennent davantage en amont de la consultation médicale, il est possible de rencontrer un plus grand nombre de patients, particulièrement si les pharmaciens en GMF et en milieu communautaires collaborent pour gérer un maximum de situations en lien avec la pharmacothérapie. ◀



LA PROTECTION DES STAGIAIRES EN MILIEU DE TRAVAIL : QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Par la Direction des affaires juridiques et secrétariat de l'Ordre



Saviez-vous qu'une loi, entrée en vigueur en 2022, vise à assurer une meilleure protection des personnes qui réalisent un stage de travail en vue d'obtenir un diplôme ou un permis d'exercice délivré par un ordre professionnel? En tant que pharmacien(ne), vous pouvez être appelé(e) à accueillir un(e) stagiaire dans le cadre de tels stages. Vous êtes alors considéré(e) comme un employeur au sens de la Loi. Découvrez dans cet article en quoi consiste la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* et les obligations qui en découlent.

DROITS DU STAGIAIRE

Selon la Loi, le ou la stagiaire a droit à un milieu de stage sans harcèlement psychologique ou sexuel. Il ou elle a également le droit de s'absenter en raison de jours fériés, d'une maladie ou d'obligations familiales ou parentales, d'un décès ou de funérailles, d'un mariage ou d'une union civile, d'une adoption ou d'une naissance et d'un examen lié à la grossesse.

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Comme employeur, vous avez le devoir d'informer le ou la stagiaire des droits prévus à la Loi, notamment des raisons pour lesquelles il ou elle peut s'absenter en cours de stage ainsi que de son droit de bénéficier d'un milieu de stage sans harcèlement. Vous devez également rendre facilement accessible votre politique de prévention de harcèlement psychologique et de traitement des plaintes.

Au cours de la réalisation du stage, vous devez aussi prendre les moyens raisonnables à votre disposition pour :

- Vous assurer que la réussite scolaire ou l'obtention du permis d'exercice de l'Ordre n'est pas compromise en raison de l'exercice par le ou la stagiaire d'un de ses droits;
 - **Exemple :** Accepter que les heures non effectuées en raison d'une de ces absences soient reprises à une date ultérieure à celle de fin de stage prévue dans la convention de stage¹.

¹ www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/statuts-particuliers/stages-stagiaires/stagiaires

- Accommoder le ou la stagiaire qui doit s'absenter de son stage sur une plus longue période pour un motif lié à la maladie ou à un accident non lié au travail ou pour des raisons familiales ou parentales;
- Prévenir le harcèlement psychologique provenant de toute personne et, lorsqu'une telle conduite est portée à votre connaissance, pour protéger le ou la stagiaire et la faire cesser.

RECOURS DU STAGIAIRE

Un(e) stagiaire peut déposer une plainte à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en cas de mesures discriminatoires, de représailles ou de sanctions exercées par l'employeur à la suite de l'exercice d'un droit prévu à la Loi. Il ou elle peut aussi le faire s'il ou si elle croit avoir été victime de harcèlement psychologique ou sexuel.

DES OUTILS PRATIQUES À VOTRE DISPOSITION

Pour en savoir plus sur cette Loi, consultez le site Web de la CNESST. Vous y trouverez plusieurs outils fort intéressants qui peuvent vous guider afin de mieux comprendre vos responsabilités en tant qu'employeur d'un(e) stagiaire.

www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/statuts-particuliers/stages-stagiaires/stagiaires

La CNESST peut tenter de régler une plainte entre les parties. Si aucun règlement n'intervient, elle défère la plainte au Tribunal administratif du travail qui pourra imposer des mesures de réparation adaptées à chaque situation. ◀

Nous sommes à la recherche de PHARMACIENS

Ce que nous offrons

- Plusieurs postes disponibles;
- Affectations à la carte. OUI, nous avons cette flexibilité!;
- Emplois étudiants;
- Stages communautaires non traditionnels.

Quelques avantages

- Découverte de la nation Crie et de sa culture;
- Accès à presque tous les secteurs de la pharmacie dans un seul milieu de travail;
- Participation à la création et au développement de services en plein essor;
- Travail interdisciplinaire avec des professionnels de la santé et des services sociaux expérimentés.

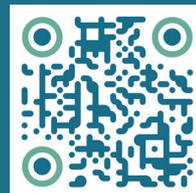


Eeyou Istchee

Venez pour l'aventure
Restez pour les gens



CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES
CREE BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES OF JAMES BAY



REMUE-MÉNINGES : LA CRÉATIVITÉ EN ÉQUIPE !

Par Marie-Ève Martel – 37^e AVENUE

Deux têtes valent mieux qu'une, comme le veut le proverbe. Et si tous les membres de l'équipe étaient mis à contribution pour élaborer des solutions novatrices ?



En affaires comme dans la vie, il arrive parfois que des problèmes semblent sans solution apparente, ou que celles qui existent ne conviennent pas à notre situation. Il faut donc parfois penser en dehors des sentiers battus pour résoudre le problème.

Et comme le secteur de la pharmacie est en pleine évolution et qu'il y a une réorganisation de la chaîne de travail et de la main-d'œuvre, une offre de services élargie et une place de plus en plus importante accordée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'innovation est de mise.

Évidemment, en pharmacie, il est plutôt rare que tous les employés soient disponibles au même moment pour tenir une rencontre de *brainstorming*. C'est sans compter le fait que les réunions doivent généralement être de courte durée étant donné les responsabilités de tous. Il est cependant possible de miser sur différentes techniques afin de tirer profit de la créativité de chaque membre du personnel. Le mélange des idées permet aussi de peaufiner les suggestions proposées et de faire participer tous les membres de l'équipe.

« On n'a pas tous le même modèle de communication. Il y en a pour qui avoir une structure est plus important, alors que, pour d'autres, ça fonctionne si c'est dans un cadre plus informel », explique Charles Lapierre, candidat au doctorat en psychologie du travail et cofondateur de Corps bruyants.

« Dans un bon remue-méninges, les gens arrivent à se détacher de leur idée initiale, poursuit-il. Elle peut être excellente, mais il y a aussi d'autres idées qui le sont, et tout le monde travaille dans le but commun d'adopter les meilleures idées. »

QUELQUES TECHNIQUES DE REMUE-MÉNINGES

1– Un tableau blanc à noircir : dans la salle du personnel, laissez une grande feuille ou un tableau blanc à la disposition de tous afin qu'ils puissent y consigner leurs idées et leurs suggestions à la vue de tout le monde. Il est aussi possible d'y inscrire les problèmes auxquels on cherche des solutions, et chacun peut contribuer au moment qui lui est le plus opportun.

Il est possible de miser sur différentes techniques afin de tirer profit de la créativité de chaque membre du personnel.

- 2– Un blitz d'idées :** expliquez vos objectifs à vos employés, puis démarrez une minuterie, que ce soit pour 5, 10 ou 15 minutes. De manière individuelle, chacun devra rédiger le plus grand nombre d'idées ou de solutions potentielles durant cette période. Aucune suggestion n'est écartée pour l'instant. À tête reposée, prenez le temps d'analyser toutes les propositions.
- 3– La joie du nuage :** à l'image de la première technique, concevez un fichier numérique où les idées peuvent être consignées et bonifiées. Placez ce document dans le nuage informatique et laissez les travailleurs le remplir quand bon leur semble.
- 4– La préparation :** annoncez d'avance les enjeux sur lesquels vous souhaitez cogiter collectivement. Donnez rendez-vous au personnel en leur laissant suffisamment de temps pour se préparer. Chacun partagera son idée, et en groupe, elle sera analysée et bonifiée.
- 5– Un jeu de rôles :** laissez les membres de votre personnel porter le chapeau du patron à l'occasion. Demandez-leur ce qu'ils feraient à votre place. De la même manière, vous pouvez aussi demander aux employés de se mettre dans la peau de divers clients.
- 6– Une réflexion pyramidale :** « Un éléphant se mange par petites bouchées », affirme le dicton. Divisez votre problème en autant de sous-problèmes que nécessaires. Attaquez-vous à chacun en liant ensuite les solutions à l'objet qui le chapeaute.

Les activités de remue-méninges ont aussi l'avantage de favoriser les échanges entre les employés et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe de travail et à l'employeur.

Peu importe la structure retenue, Charles Lapierre souligne qu'une animation solide est essentielle à la réussite de l'exercice, qu'elle soit

confiée au gestionnaire ou à une autre personne désignée. « Ça prend quelqu'un qui dirige les échanges et qui va amener les gens plus loin, ou les ramener s'ils s'éloignent trop », dit-il.

Quelle que soit la méthode préconisée, la rétroaction aux employés demeure cruciale. Les féliciter pour leur proactivité et leurs idées ingénieuses valorisera leur apport au sein de l'organisation.

Surtout, ne jugez pas négativement les propositions qui vous apparaissent plus faibles ou inapplicables. Remerciez leurs idéateurs pour leur contribution et insistez positivement sur l'effort fourni.

Faites un suivi et annoncez quelles idées ou pistes de solution sont retenues et seront appliquées.

Les activités de remue-méninges ont aussi l'avantage de favoriser les échanges entre les employés et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe de travail et à l'employeur. ◀

Bureau d'évaluation médicale

Des professionnels de la santé
au service du monde du travail



IMPARTIALITÉ · INDÉPENDANCE · RESPECT



Relevez un défi à la hauteur de vos compétences!

Contribuez aux règlements de différends dans des dossiers d'indemnisation de travailleuses et de travailleurs tout en élargissant votre pratique.

Évènement des pharmaciennes et pharmaciens 2025

Une profession
ournée vers
l'avenir

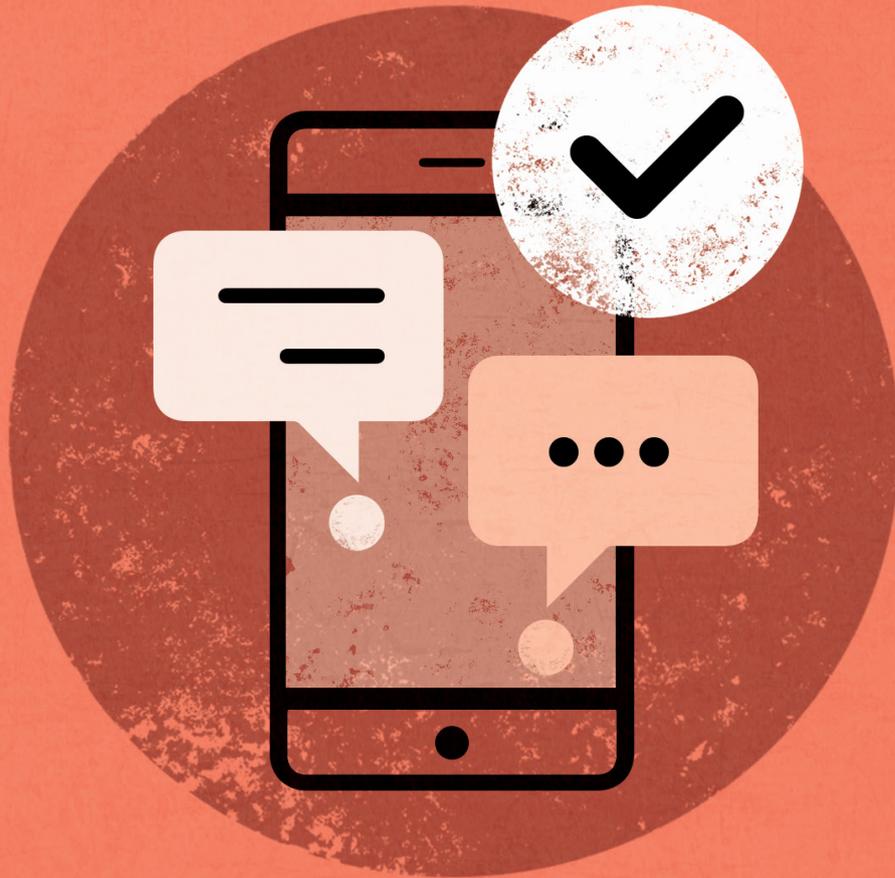


À inscrire
à votre agenda!
Plus de détails à venir.

5 – 6 JUIN 2025
Centre des congrès
de Québec

QUESTION DE PRATIQUE

QUELLES SONT LES
BONNES PRATIQUES
POUR COMMUNIQUER PAR MESSAGERIE
INSTANTANÉE AVEC MES PATIENT(E)S ?



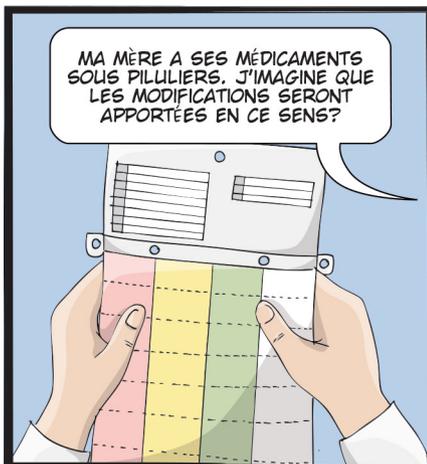
Les communications par messagerie instantanée gagnent du terrain, notamment pour leur côté pratique. Elles permettent également la traçabilité des échanges, ce qui est un avantage intéressant. Vous souhaitez utiliser la messagerie instantanée avec vos patient(e)s ? Voici quelques bonnes pratiques à adopter.

Éléments à considérer	Bonnes pratiques
Type de message	<ul style="list-style-type: none"> – Avant son utilisation, évaluez toujours si l'usage de la messagerie est un moyen approprié pour communiquer avec votre patient(e). Un tel moyen serait pertinent pour informer un patient(e) d'un moment de livraison ou pour inviter un(e) patient(e) à remplir un formulaire en ligne, mais serait inapproprié pour les questions urgentes, complexes ou sensibles, par exemple. Reconnaissez les limites de ce mode de communication et orientez votre patient(e) vers d'autres moyens de communication si nécessaire.
Consentement et horaire d'envoi	<ul style="list-style-type: none"> – Obtenez le consentement éclairé de votre patient(e) avant de communiquer par messagerie avec lui ou elle. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Informez votre patient(e) sur la sécurité et les sujets appropriés à aborder par ce moyen. ▶ Dites-lui qui aura accès aux messages. ▶ Informez votre patient(e) que les messages seront conservés dans son dossier. – Informez votre patient(e) de l'horaire d'envoi et respectez-le pour maintenir une relation professionnelle.
Coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> – Avant de communiquer par messagerie instantanée avec un(e) patient(e), confirmez ses coordonnées. – Indiquez votre nom complet et celui de la pharmacie dans vos messages. – Demandez à votre patient(e) de s'identifier dans ses réponses.
Confidentialité	<ul style="list-style-type: none"> – Invitez votre patient(e) à restreindre l'accès à son appareil (ex. : ne pas partager ses codes d'accès). – Utilisez des applications de messagerie sécurisées qui offrent un chiffrement de bout en bout.
Suivi des réponses	<ul style="list-style-type: none"> – Prévoyez une procédure pour suivre les réponses et assurez-vous de répondre aux messages rapidement. Un système de messagerie partagé au sein de l'équipe de pharmacie permet au patient de recevoir des réponses à ses textos même en votre absence.
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> – Notez vos échanges dans le dossier du patient ou de la patiente. – Une fois l'échange terminé, détruisez les messages après leur transfert dans le dossier.
Gestion des désaccords	<ul style="list-style-type: none"> – Gardez un ton respectueux en cas de malentendu. – Proposez un autre moyen de communication lors de situations tendues, pour éviter une escalade.

Comme pour tout autre moyen de communication, soyez clair et concis dans vos messages. Évitez de traiter plusieurs sujets en même temps et relisez vos messages avant de les transmettre.

En suivant ces bonnes pratiques, vous améliorerez la communication avec vos patient(e)s, tout en garantissant la confidentialité et la sécurité des informations transmises. ◀

LE PETIT MONDE DE CLÉMENT



Découvrez plusieurs ressources pertinentes sur le site Web du Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription : <https://www.reseaudeprescription.ca/professionnels>

UN PHARMACIEN ET UNE PHARMACIENNE NOMMÉS CORONERS

EN JUIN DERNIER, LE QUÉBEC A FRANCHI UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ÉVOLUTION DE SON SYSTÈME D'INVESTIGATION DES DÉCÈS. POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE, DEUX PHARMACIEN(NE)S, SOIT MARTIN CÔTÉ ET SHIRLEY ANN LAHUE, ONT ÉTÉ NOMMÉ(E)S CORONERS À TEMPS PARTIEL.

Traditionnellement, le rôle de coroner était réservé aux avocats, aux notaires et aux médecins. Cette évolution reflète une reconnaissance croissante de l'expertise variée nécessaire pour mener des investigations approfondies sur les causes et les circonstances des décès.

DE NOUVEAUX DÉFIS

Martin Côté aime relever des défis. Après 35 ans de pratique dans différents milieux (communautaire et hospitalier), et ce, dans des postes variés (clinicien, gestionnaire), il se questionnait sur la transition souhaitée en fin de carrière. « Mes fonctions actuelles m'ont frayé un chemin sillonnant de près avec tous les aspects de la gestion des risques en établissement de santé, volet médicaments. De façon plus spécifique, j'ai été régulièrement exposé aux rapports d'investigation et aux recommandations des coroners à travers différents comités. Lorsque j'ai constaté l'actualisation de la *Loi sur les coroners* en 2022 et l'ouverture de cette dernière à d'autres professions, dont celle de pharmacien, j'ai senti un appel vers ce nouveau défi. Grand, mais tellement stimulant! »

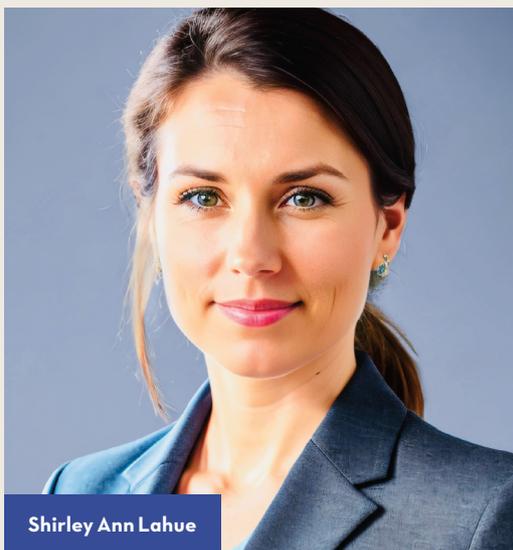
Pour Shirley Ann Lahue, pharmacienne en établissement de santé, c'est son intérêt de longue date pour la médecine légale qui l'a amenée à poser sa candidature. « J'étais ravie d'apprendre que la *Loi sur les coroners* allait changer pour inclure les pharmaciens, car je pouvais dorénavant réaliser une de mes grandes aspirations professionnelles. »

L'APPORT UNIQUE DES PHARMACIENS

« J'ai toujours trouvé important que le pharmacien occupe tout l'espace qui lui est attribué... une chaise vide n'a pas beaucoup d'influence dans une organisation », souligne Martin Côté, sourire aux lèvres. L'Ordre ne peut qu'être d'accord avec lui.



Martin Côté



Shirley Ann Lahue

L'inclusion des pharmacien(ne)s dans le corps des coroners apporte une nouvelle perspective et une expertise complémentaire aux investigations. Leur connaissance approfondie des médicaments, de leurs interactions et de leurs effets sur le corps humain peut s'avérer précieuse, particulièrement dans un contexte où de nombreux dossiers traités par le Bureau du coroner ont un lien direct avec la prise de médicaments.

Chaque année, une proportion significative des cas examinés par le Bureau du coroner implique la prise de médicaments. Ces décès sont souvent le résultat d'une mauvaise utilisation des substances ou de failles dans le circuit du médicament. Les pharmacien(ne)s, grâce à leur connaissance approfondie du fonctionnement des pharmacies et du

circuit du médicament, ainsi que leur compréhension des limites de la profession, sont particulièrement bien placé(e)s pour émettre des recommandations concrètes visant à prévenir ces tragédies.

« Je souhaite humblement que notre formation de pharmacien sera une plus-value dans une investigation en lien avec un décès survenu dans des circonstances violentes ou obscures, par suite de négligences ou dans un endroit ciblé par la loi, tout en demeurant disponible pour répondre aux questionnements d'ordre pharmacothérapeutique de la part des collègues coroners », souligne Martin Côté.

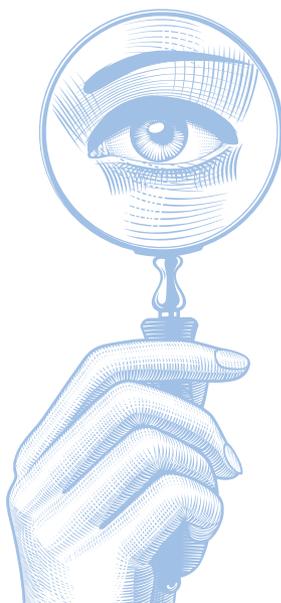
UN PAS VERS UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

Ces nominations de pharmacien(ne)s marquent un pas important vers une approche plus multidisciplinaire dans l'investigation des décès. « L'esprit de collaboration avec les partenaires, la curiosité scientifique ainsi que la soif d'apprendre et de repousser mes limites sont des qualités qui me servent bien comme coroner. Mon expérience comme pharmacienne, acquise au fil des ans, me permet de faire preuve d'une grande empathie envers les proches et de garder l'esprit ouvert, ce qui m'aide à bien remplir le mandat qui m'est confié », affirme Shirley Ann Lahue.

En intégrant des pharmacien(ne)s dans son équipe, le Bureau du coroner renforce sa capacité à comprendre et à analyser les cas complexes impliquant des substances médicamenteuses. Tout comme l'expertise d'un ingénieur est cruciale lors de l'effondrement d'un viaduc, celle d'un pharmacien est inestimable lorsqu'un médicament est en cause dans un décès.

En conclusion, ces nominations de pharmacien(ne)s comme coroners représentent une évolution significative, adaptant le rôle de coroner aux réalités complexes de notre époque et renforçant son impact sur la prévention des décès évitables. ◀

Ces nominations de pharmacien(ne)s marquent un pas important vers une approche plus multidisciplinaire dans l'investigation des décès.



SOIRÉE SCIENTIFIQUE

SUR
LE **CANCER PULMONAIRE**



22 janvier 2025 | 18 h à 21 h



Pour les professionnels
de la santé : inhalothérapeutes,
infirmier·ères, pharmacien·nes.



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous



**AFFICHEZ UNE
OFFRE D'EMPLOI**
et trouvez le pharmacien
qu'il vous faut!

Nous vous proposons un forfait qui inclut :

- L'affichage en ligne de votre offre d'emploi pendant 30 jours
- La diffusion de votre offre dans *La Dépêche*

**Un service simple, rapide, qui permet de joindre
les 10 000 pharmaciens du Québec!**

Pour en savoir plus : opq.org/offres-demploi